



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MASSU	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Avenant n°2 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la piscine olympique

Afin de compléter l'offre des activités proposées à la piscine olympique et de préciser certains tarifs, l'exploitant a proposé une nouvelle grille tarifaire contenant notamment des nouvelles activités pour le public.

En conséquence, la grille tarifaire de l'annexe 7 de la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la piscine olympique en date du 29 juillet 2009 doit être modifiée par avenant n°2 ci-annexé.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la piscine olympique de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA PISCINE
OLYMPIQUE DE LA COMMUNAUTE
DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE**

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, représentée par son Président, Monsieur François REBSAMEN agissant es-qualité en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté en date du 25 juin 2009,

*Ci-après dénommée « Le DELEGANT » ou « La COLLECTIVITE »
D'une part.*

ET :

L'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA),

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Paris depuis le 20 Octobre 1965 sous le numéro 65/1167, dont le siège social est situé 17 Rue Rémy Dumoncel, représentée par Monsieur Olivier HINDERMEYER agissant en qualité de Directeur Général et dûment habilité,

*Ci-après dénommée « Le DELEGATAIRE »
D'autre part.*

PREALABLEMENT A L'AVENANT PRESENT, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIT

Une convention d'affermage portant délégation de service public pour l'exploitation de la piscine olympique de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, a été conclue entre les parties désignées ci-dessus le 29 Juillet 2009 et dont les parties ont convenues, d'un commun accord, de modifier l'annexe 7 " Grille tarifaire ".

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Annexe 7 : Tarification applicable aux usagers.

Il est convenu entre les parties aux présentes, qu'outre les modifications de l'annexe 7 de la convention d'affermage ayant pour objet la délégation de service public pour l'exploitation de la Piscine Olympique de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, toutes les autres clauses et conditions de ladite convention demeurent inchangées.

Fait à Dijon, le _____
La Collectivité

Le Délégué

TARIFICATION € TTC	Tarification € TTC	Modalités
Clubs aquatiques		
Location horaire ligne d'eau 25 m associations "Grand Dijon"	5,00 €	
Location horaire ligne d'eau 50 m associations "Grand Dijon"	10,00 €	
Location horaire ligne d'eau 25 m associations extérieur "Grand Dijon"	15,00 €	
Location horaire ligne d'eau 50 m associations extérieures "Grand Dijon"	30,00 €	
Location horaire salle musculation	30,00 €	
Location salle de réunion à la demie journée	40,00 €	
Location Bassin olympique et équipements annexes journée	2 000,00 €	Notamment dans le cadre de l'organisation de compétitions
Grand public "Espace aquatique"		
Entrée adulte	3,50 €	A partir de 16 ans Titulaire carte "Enfant - famille", collégien, lycéen, étudiant, Rmiste et chômeur, senior (+ de 65 ans), guide d'aveugle ou pers
Entrée adulte tarif réduit	2,50 €	accompagnant des handicapés, handicapés
Entrée enfant	2,00 €	Enfants de 3 à 16 ans
Carte 12 entrées adulte	35,00 €	A partir de 16 ans Titulaire carte "Enfant - famille", collégien, lycéen, étudiant, Rmiste et chômeur, senior (+ de 65 ans), guide d'aveugle ou pers
Carte 12 entrées adulte tarif réduit	25,00 €	accompagnant des handicapés, handicapés
Carte 12 entrées enfant	20,00 €	Enfants de 3 à 16 ans
Carte Break	27,00 €	Accès illimité entre 12h-14h valable 3 mois.
Pass annuel adulte	150,00 €	
Pass annuel enfant	105,00 €	
"Le Pass"	300,00 €	Accès illimité à l'espace bassin et l'espace bien être valable 1 an Accès illimité à l'espace bassin et l'espace bien être entre 12h-14h
"Le Break total"	60,00 €	valable 3 mois.
Option accès espace bien-être	5,00 €	A ajouter au tarif d'accès aux bassins
Option 12 accès espace bien-être	50,00 €	A ajouter au tarif d'accès aux bassins
Activités		
Unité	10,00 €	A partir de 16 ans
Carte 12 séances	100,00 €	
Abonnement trimestriel	90,00 €	Avec accès illimité aux bassins
Abonnement annuel	320,00 €	Avec accès illimité aux bassins
Abonnement annuel Ecole de Natation	200,00 €	Enfants de 5 à 16 ans
Stage enfant vacances scolaires	45,00 €	5 séances
Matinée Mix'forme	25,00 €	matinée d'activités (fitness, aquagym, bien être)
Stage mix'forme	60,00 €	3 matinées d'activités sur une semaine (fitness, aquagym, bien être)
Location aquacycle	5,00 €	location d'un aquacycle pendant 20 minutes
Natation scolaire et universitaire		
Séance natation scolaire primaire "Grand Dijon"	65,00 €	Coût par créneau de 40 minutes et par classe
Séance natation scolaire secondaire "Grand Dijon"	40,00 €	Coût par créneau de 60 minutes et par classe
Séance natation scolaire primaire hors agglomération	70,00 €	Coût par créneau de 40 minutes et par classe
Séance natation scolaire secondaire hors agglomération	45,00 €	Coût par créneau de 60 minutes et par classe
Université et enseignement supérieur Grand Dijon	40,00 €	
Groupes natation		
Comités d'entreprise : carnets 12 entrées	30,00 €	
Anniversaires enfants	80,00 €	coût pour un groupe de 8 à 12 enfants en fonction de l'âge 2 heures
Centres de loisirs / centres aérés	1,80 €	

Univers plongée		<i>Location du matériel incluse</i>
Entrée individuelle	15,00 €	
Baptême	20,00 €	
Baptêmes CE : 12 baptêmes	200,00 €	
Séance encadrée	26,00 €	<i>Encadrement assurée par l'équipe de la Piscine Olympique</i>
Clubs : groupes auto encadrés	150,00 €	<i>Location fosse pendant 1h</i>
Clubs et associations Grand Dijon (avec convention d'objectifs)	140,00 €	<i>Location fosse pendant 1h</i>
Clubs universitaires	140,00 €	<i>Location fosse pendant 1h</i>
Formation (CMAS) N1 *	250,00 €	
Formation (CMAS) N2 **	350,00 €	
Formation (CMAS) N3 ***	350,00 €	
Formation (CMAS) N4 ****	600,00 €	
Sessions extraordinaires PADI - SSI (OWD / AWD)	350,00 €	
Formation Nitrox en complément d'une formation pris en simultané	100,00 €	
Formation Nitrox	150,00 €	
Location fosses professionnels et indépendants	100,00 €	<i>Base 4 élèves - hors encadrement - donne accès à tarif préférentiel pendant les heures creuses</i>
Location d'un bloc nitrox dans le cadre d'une pratique "clubs du Grand Dijon"	2,00 €	
Location d'un bloc nitrox	3,00 €	
Services clients		
Carte d'abonnement	2,50 €	<i>Achat de support carte à ajouter aux produits d'abonnement (carte 12 entrées, carte break, pass annuel,...)</i>